

Décisions prises par la directrice générale en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

DG362-0326 Autorisation de la directrice générale pour la signature du protocole d'entente entre Loisir sport Outaouais et le Centre de services scolaire des Draveurs pour la gestion de la Caravane plein air en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

IL EST PROPOSÉ que la directrice générale autorise et signe le protocole d'entente entre Loisir sport Outaouais et le Centre de services scolaire des Draveurs.

DG363-0326 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Remplacement de 16 thermopompes – École secondaire du Versant en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

l'octroi du contrat de service à la firme Mécanique MAP (15888174 Canada Inc.), située au 1670, rue Routhier, Gatineau, Québec, J8R 3Y7 d'une somme de 143 700,00 \$, excluant les taxes pour le remplacement de 16 thermopompes à l'école secondaire du Versant.

DG364-0326 Autorisation de la directrice générale pour les calendriers scolaires 2026-2027 pour les secteurs de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale adopte :

Les calendriers scolaires 2026-2027 pour les secteurs de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes, tel que convenu avec les différentes instances mentionnées plus haut.

DG365-0326 Autorisation de la directrice générale pour le dépôt du mandat 2026-7547-50 Mobilier de classe et évolutif confié au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de confier le mandat au CAG pour l'acquisition de mobilier de classe et évolutif par appel d'offres publics pour un contrat à commande pour l'ensemble du Centre de services scolaire des Draveurs.

DG366-0326 Autorisation de la directrice générale pour la reconduction du contrat – Entretien et suivi d'opération des équipements de traitement de l'eau en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de reconduire le contrat de services pour l'entretien et le suivi d'opération des équipements de traitement de l'eau pour les écoles en milieu rural du Centre de services scolaire des Draveurs avec le prestataire de services Consult'eau situé au 10, rue Noël, unité 30, Gatineau, Québec, J8Z 3G5, pour une première année soit du 1er juillet 2026 au 30 juin 2027, aux mêmes termes et conditions :

DG367-0326 Autorisation de la directrice générale pour le mandat confié au Centre d'acquisitions gouvernementales pour l'adhésion au contrat 2026-8227-50 – Micro-ordinateur, portable, moniteur, tablette en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

Le mandat confié au Centre d'acquisitions gouvernementales pour l'adhésion au contrat 2026-8227-50 – Micro-ordinateur, portable, moniteur, tablette pour une valeur approximative de 6 877 976 \$ pour une période de 5 ans (2 ans + 3 options de renouvellement de 1 an chacune, soit du 29 septembre 2026 au 28 septembre 2031).

DG368-0426 Autorisation de la directrice générale pour la reconduction du contrat – Dénéagement des stationnements et des aires de circulation – Zone 6 en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de reconduire le contrat de déneigement des stationnements et des aires de circulation à la firme **8891788 Canada Inc.**, située au 321, rue de Lanoraie, Gatineau, Québec, J8P 7Z9, pour une année supplémentaire soit du 1^{er} novembre 2026 au 15 mai 2027, aux mêmes termes et conditions pour les établissements de la zone 6 :

ZONE 6			
Établissement	Coût annuel (excluant les taxes)	Établissement	Coût annuel (excluant les taxes)
du Vallon	25 430 \$	École primaire Le Carrefour (George-Étienne-Cartier)	16 300 \$
Massé et église Saint-Alexandre	43 500 \$	de Touraine Riviera	14 300 \$
Le Petit Prince	31 700 \$	Saint-Cœur-de-Marie	13 200 \$
Polyvalente de l'Érablière	43 700 \$	Sortie de neige du Vallon	300\$/sortie
MONTANT TOTAL EXCLUANT LES TAXES ET LA SORTIE DE NEIGE			188 130 \$

DG369-0426 Autorisation de la directrice générale pour le mandat 2026-8172-07 confié au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour l'achat des fournitures électriques en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de confier le mandat au CAG pour l'achat des fournitures électriques.

DG370-0426 Autorisation de la directrice générale pour la reconduction du contrat – Déneigement des stationnements et des aires de circulation – Zones 3 et 4 en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de reconduire le contrat de déneigement des stationnements et des aires de circulation à la firme **Paysagiste Envert et Fils (6535755 Canada Inc.)**, située au 1662, rue Routhier, Gatineau, Québec, J8R 3Y7, pour une année supplémentaire soit du 1^{er} novembre 2026 au 15 mai 2027, aux mêmes termes et conditions pour les établissements des zones 3 et 4 :

ZONE 3			
Établissement	Coût annuel (excluant les taxes)	Établissement	Coût annuel (excluant les taxes)
de l'Escalade	18 000 \$	Polyvalente Nicolas-Gatineau et avenant au contrat	88 000 \$
de l'Odyssée (Jean XXIII et Saint-René-Goupil)	26 000 \$		16 750 \$

MONTANT TOTAL EXCLUANT LES TAXES			148 750 \$
ZONE 4			
Établissement	Coût annuel (excluant les taxes)	Établissement	Coût annuel (excluant les taxes)
des Cépages	16 000 \$	La Source	16 000 \$
École secondaire du Versant	45 000 \$	L'Oiseau Bleu	16 000 \$
de la Montée	16 000 \$	CÉA des Draveurs (L'Escale)	16 000 \$
de l'Envolée	16 000 \$	Sortie de neige L'Oiseau Bleu	250\$/sortie
MONTANT TOTAL EXCLUANT LES TAXES ET LA SORTIE DE NEIGE			141 000 \$

DG371-0426 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Amélioration des cours d'école – Aménagement de la cour d'école – École primaire du Nouveau-Monde sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

l'octroi du contrat à la firme Équipements Récréatifs Jambette Inc., située au 700, rue des Calfats, Lévis, Québec, G6Y 9E6 d'une somme de 285 775,00 \$, excluant les taxes pour l'aménagement de la cour d'école à l'école primaire du Nouveau-Monde.

DG372-0426 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Réfection de 9 bassins de toiture – École Polyvalente de l'Érablière sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

l'octroi du contrat à la firme TMR3 Couvreur Inc., située au 1880, chemin Pink, Gatineau, Québec, J9J 3N7 d'une somme de 986 432,00 \$, excluant les taxes pour la réfection de 9 bassins de toiture à l'école Polyvalente de l'Érablière.